
REVUE INTERNATIONALE de la Croix-Rouge

LEONARD CHESTER JONES,

*Major, American Red Cross, directeur du Département des
Affaires civiles de la Commission pour la Suisse.*

La Croix-Rouge Américaine et la Suisse.

Il y a quelques mois, nous avons étudié ici même, sous le titre de « La Croix-Rouge Américaine et la Belgique » l'aide prêtée par une Croix-Rouge nationale à un pays allié¹. L'exposé qui va suivre fera connaître l'aide apportée par cette même Croix-Rouge à un pays neutre pleinement conscient de ses devoirs humanitaires. Pour se faire une idée de ce qui a été accompli, il est nécessaire de comprendre la situation en Suisse et l'organisation de la Croix-Rouge Américaine.

Dès le début de la guerre, la Suisse fit un immense effort pour soulager les maux et les souffrances des victimes de la catastrophe. A la fin de 1917, une enquête approfondie révéla l'existence de plus de 300 comités se consacrant entièrement ou en partie à des œuvres de guerre. Les envois de vivres aux prisonniers prirent une telle extension que le gouvernement dut édicter des mesures pour parer à la disparition des réserves alimentaires. Les riches se restreignirent pour donner davantage et les pauvres firent de réels sacrifices. Témoin les collectes faites à l'issue des conférences de M. Benjamin Vallotton dans les villages du Jura, et les centaines d'enfants belges adoptés par des familles modestes.

A mesure que la guerre se prolongeait, les appels devenaient

¹ Voy. *Revue*, 15 mars 1919, p. 268.

La Croix-Rouge américaine et la Suisse.

plus nombreux et plus pressants. Mais l'effort avait été bien grand déjà, et rares étaient les bourses qui n'avaient pas encore été mises à contribution ! Fait plus grave, la vie devenait de plus en plus difficile, soit en raison de la hausse des prix, soit à cause des perturbations amenées par la longue mobilisation et par le blocus. Bientôt il ne fut plus tant question d'étendre les activités des diverses œuvres, que de les maintenir.

Ce qui compliqua la situation fut le nombre toujours croissant des étrangers dont les ressources s'épuisaient. Le problème des étrangers se pose depuis longtemps en Suisse, mais jamais il ne s'est présenté sous une forme aussi inquiétante que pendant la guerre. Les sanatoriums, les hôtels et les universités étaient peuplés d'étrangers, en particulier de Russes, qui subsistaient de fonds arrivant régulièrement de leur pays. A ceux-ci vinrent s'ajouter des réfugiés venant de tous côtés. Certains d'entre eux durent être aidés presque dès le début. Pour les autres, la gêne ne se fit sentir que graduellement. L'entrée en guerre de la Roumanie, la révolution russe de 1917, le coup d'Etat bolchéviste et la seconde invasion de la Serbie achevèrent de couper les vivres à la presque totalité des ressortissants de ces pays. Une autre cause de misère fut la mobilisation des hommes, soutiens de famille, appartenant aux colonies allemandes, autrichiennes, françaises et italiennes. En Suisse, au cours de la guerre, la fortune s'est déplacée. Ceux qui la possédaient depuis longtemps et qui avaient l'habitude de donner se virent appauvris par la baisse des valeurs, tandis que, des deux catégories qui profitèrent des conditions anormales, les ouvriers de fabriques de munitions et les paysans, les uns dépensèrent rapidement les gains inaccoutumés, les autres libéraient leurs biens des hypothèques accumulées.

Au moment où les besoins des étrangers augmentaient, les ressources de la Suisse diminuaient.

Dans l'article précédent déjà cité, il a été fait mention du « War Council » de la Croix-Rouge Américaine, qui créa en 1917 la Commission pour l'Europe et les Commissions secondaires pour la France et pour la Belgique. Ce ne fut qu'en

La Croix-Rouge Américaine et la Suisse.

juillet 1918, qu'une Commission pour la Suisse vint s'installer à Berne. Déjà, certaines activités de la Croix-Rouge Américaine s'y manifestaient, et spécialement le service d'envois de paquets aux prisonniers de guerre américains. La nécessité de pourvoir aux besoins de ceux-ci fut la raison d'être de la nouvelle commission, et, si la guerre ne s'était pas terminée quatre mois après l'arrivée des commissaires, le « département des prisonniers de guerre » eût été de beaucoup le service le plus important de la Croix-Rouge Américaine en Suisse. A côté de ce département se trouvaient les services généraux : administration, finances, transports, et entrepôts. Inutile de s'y attarder. Un dernier service, le département des affaires civiles, entreprit la distribution des secours en argent ou en nature en Suisse. La Commission s'occupa même des prisonniers à leur passage par la Suisse, après l'armistice. De juillet 1918 jusqu'en février 1919, son chef fut le Dr Alfred Worcester, major A. R. C., l'un des commissaires-adjoints.

Parfois les chiffres seuls suffisent à frapper, mais ce sont les interprétations, les déductions qu'on peut en tirer, qui leur donnent leur valeur et leur portée. De là l'importance du plan auquel on s'arrête, dans un exposé comme celui-ci. Le travail du département des affaires civiles pourrait être décrit en étudiant successivement ses subdivisions administratives, ou encore en classant ses activités en deux grandes catégories : lutte contre la maladie et lutte contre l'indigence. Il semble préférable, puisqu'il s'agit de l'aide apportée à un pays neutre, de traiter le sujet sous les trois points de vue suivants : l'aide aux Suisses pour les Suisses, l'aide aux Suisses en faveur des étrangers, et l'aide accordée directement aux étrangers.

Au préalable, il est nécessaire de jeter un coup d'œil sur l'organisation administrative de la Commission. Le directeur se trouvait à la tête du département, et en avait la direction générale. Le travail était réparti entre six divisions, dont les deux premières se trouvaient réunies sous le même chef : 1^o Cantines, 2^o Ouvroirs, 3^o Enquêtes, 4^o Enfants belges et réfugiés

La Croix-Rouge Américaine et la Suisse.

américains, 5^e Tuberculose, 6^e Réfugiés. Le service des enquêtes, dont le nom anglais était « Social Service », avait été créé pour s'occuper des soldats américains qui auraient été internés en Suisse. Comme son personnel n'arriva qu'au moment de la signature de l'armistice, sa raison d'être disparaissait et son activité principale fut dirigée sur des enquêtes à domicile.

* * *

Les dons faits à des organisations suisses pour aider directement les Suisses ont été très généreusement signalés dans les journaux, et peuvent en conséquence être traités assez brièvement.

Le 4 juillet 1918, le commissaire-intérimaire fit un don de fr. 500,000 à la Croix-Rouge Suisse ¹. Dans une lettre qui l'annonçait, il avait déclaré que ce demi-million, qu'il désignait comme « le don de la Croix-Rouge Américaine à la Croix-Rouge Suisse », pourrait être à volonté affecté aux besoins de la population civile ou des malades et blessés de passage par la Suisse. Peu de temps après, le colonel Bohny, médecin chef de la Croix-Rouge Suisse, présenta un projet de répartition : 100,000 fr. étaient réservés aux formations sanitaires et aux hôpitaux spécialement éprouvés par la grippe ; 50,000 fr. furent affectés à la création d'un fonds de la Croix-Rouge Américaine en faveur des samaritains et des samaritaines ; 140,000 fr. furent destinés à l'achat d'un terrain attenant à l'hôpital Lindenhof à Berne, et à la construction d'une annexe. Les unités de la Croix-Rouge dans les trains de grands blessés reçurent 10,000 fr. pour couvrir leurs frais ; 100,000 fr. allèrent à l'achat de linge pour les mobilisés suisses, enfin 100,000 fr. furent immédiatement dépensés en achat de matériel et de produits pharmaceutiques, pour venir en aide aux hôpitaux dans la lutte contre la grippe.

Ce premier don fut suivi d'un second. Le 19 juillet, le repré-

¹ Voy. *Bulletin international*, t. XLIX, 1918, p. 393.

La Croix-Rouge Américaine et la Suisse.

sentant de la Commission offrit au Conseiller fédéral Decoppet, un demi-million pour aider le peuple suisse dans sa lutte contre la grippe espagnole ¹. Le 22 juillet, M. Decoppet remercia chaleureusement la Croix-Rouge Américaine pour la somme mise à la disposition de la Suisse, destinée aux installations ou à toutes autres mesures qui seraient jugées propres à faciliter la lutte contre l'épidémie. Le colonel Bohny fut désigné pour recevoir et gérer ce don, qui fut affecté en entier à la création de stations de convalescence dans les hôtels d'Adelboden, Beatenberg, Bönigen, Merligen, Sigriswil et Spiez. Ces installations portèrent le nom de Stations de convalescents de la Croix-Rouge Américaine, et servirent à rétablir la santé de plusieurs milliers de militaires, victimes de la grippe. L'œuvre paraissait liquidée, quand la recrudescence de grippe, en novembre, remplit à nouveau les stations, si bien qu'à la clôture finale les frais de congés de convalescence dépassaient 600,000 fr. L'excédent des dépenses fut supporté par la Croix-Rouge Suisse.

Il est intéressant de constater que ces deux dons ont aidé la Suisse dans une situation dont le caractère d'urgence était marqué. Les frais occasionnés à la Croix-Rouge Suisse par les trains de prisonniers et évacués et ceux causés par l'épidémie de grippe étaient tout à fait exceptionnels, autant que les pertes causées par le tremblement de terre de Messine, par exemple. Ni l'un ni l'autre de ces dons, qui furent gérés par la Croix-Rouge Suisse, n'attendaient au principe de la neutralité. Restent à mentionner d'autres dons plus modestes, en faveur de sociétés privées. Il n'est pas nécessaire d'exposer ici le double but des ouvriers : fournir un gagne-pain à ceux qui y travaillent, et des dons en nature aux assistés. Leur organisation ne sera donc mentionnée qu'à titre documentaire.

Les ouvriers que la « Nestlé and Anglo-Swiss Milk Company » avait créés pour donner du travail à ses ouvrières, sont les seuls dirigés par des Suisses qui aient reçu l'aide de la Croix-

¹ Voy. *Bulletin international*, t. XLIX, 1918, p. 513.

La Croix-Rouge Américaine et la Suisse.

Rouge Américaine. Par suite d'une situation assez spéciale, la Commission pour la Suisse acheta de ces ouvriers entre le 1^{er} décembre 1918 et le 30 avril 1919, 14,722 vêtements revenant à fr. 87,799.70. Cet arrangement permit le remboursement à la Compagnie d'une partie des sommes dépensées à constituer les réserves de tissus, et permit aux Américains d'acheter dans de bonnes conditions des vêtements bien confectionnés. Il est à remarquer qu'avant l'arrangement conclu avec la Croix-Rouge Américaine, la Compagnie Nestlé faisait don des objets confectionnés à des sociétés philanthropiques suisses.

Des dons uniques furent faits, surtout au début, à des œuvres purement suisses. L'œuvre des Ouvrières à la montagne, qui assurait des vacances à des jeunes filles menacées de tuberculose, reçut 2,500 fr. ; une clinique militaire suisse obtint 7,000 fr., adressés au pasteur Tavas ; 2,000 fr. furent aussi donnés au « Don National suisse ».

Certains hôpitaux reçurent des denrées qu'il était difficile de se procurer : le Bürgerspital et l'Universitäts-Augenklinik à Bâle pour fr. 2,620.50, l'École de gardes-malades à Lausanne, pour fr. 2,472.60 et la policlinique de Berne pour fr. 2,033.80. Des hôpitaux de Lausanne reçurent des dons en vêtements.

En résumé, les dons à des œuvres et organisations suisses au profit des Suisses s'élevèrent à fr. 1,109,845.90 en espèces et à fr. 10,546.20 en nature.

* * *

L'œuvre du Comité central suisse en faveur des réfugiés belges ¹ est bien connue. La Croix-Rouge Américaine s'y associa en premier lieu, en reprenant la succession de la Fondation Rockefeller. Cette dernière avait signé le 26 juillet 1916 un contrat par lequel elle s'engageait à l'entretien d'un maximum de 500 enfants belges remis aux soins du Comité de Fribourg. A la fin de 1917, la Croix-Rouge Américaine à Paris reprit l'œuvre de la fondation, transmettant au Comité de

¹ Présidente, M^{me} Widmer-Curtat.

La Croix-Rouge Américaine et la Suisse.

Fribourg les \$ 51,000 que la Fondation s'était engagée à verser, et payant de ses propres fonds le surplus nécessité par le renchérissement de la vie. Jusqu'en juillet, ce fut la Commission pour la Belgique qui s'occupa de l'œuvre ; de juillet à la fin d'octobre, cette Commission et celle pour la Suisse se répartirent le travail ; et à partir du 1^{er} novembre jusqu'à la liquidation finale en juillet, la Commission pour la Suisse seule représenta la Croix-Rouge Américaine. Entre le 1^{er} décembre 1917 et le 31 octobre 1918, la Commission pour la Belgique a versé fr. 449,911.11, et la Commission pour la Suisse, en continuant l'œuvre jusqu'en juin 1919, y a ajouté fr. 280,209.41. Ces sommes étaient presque également réparties entre la Croix-Rouge Américaine et la Fondation, mais on peut dire que de ses propres fonds ou en qualité de représentant de la Fondation Rockefeller, la Croix-Rouge^e Américaine a donné un total de fr. 730,120.52, au Comité de Fribourg en faveur des Enfants belges ¹.

Le Comité central qui, directement ou par les Comités cantonaux, assurait l'hospitalisation d'un nombre beaucoup plus considérable d'enfants, avait vécu pendant trois ans de contributions de provenance exclusivement suisse. Ce ne fut que pendant l'été 1917 qu'un « home » fut ouvert avec des fonds suédois, et la Croix-Rouge Américaine ne commença ses dons que le 2 avril 1918. En tout fr. 45,035.65 seulement furent versés au Comité central, dont fr. 14,685.65⁷ par la Commission pour la Belgique et fr. 30,349.70 par la Commission pour la Suisse.

Le Comité lucernois reçut 3,000 fr. en octobre 1918, le Comité central et ceux qui en dépendaient reçurent en dons 3,323 fr. et des vêtements pour une valeur de fr. 10,320.70.

Pour le bilan total, il faut ajouter le don de 20,000 fr. aux Ecoles de la reine, pour permettre d'achever la guérison des malades qui restaient en Suisse, et pour divers 690 fr. On atteint ainsi le chiffre de fr. 809,166.87 en faveur des Belges en Suisse.

¹ Directrice, M^{lle} A. Clément.

La Croix-Rouge Américaine et la Suisse.

La Croix-Rouge Américaine, comme la plupart des Croix-Rouges nationales, a soutenu de ses contributions le Comité International. Pendant un certain temps, la Commission pour la Suisse transmettait ces subsides, qui atteignirent un total de 60,000 fr. Ce don trouve bien sa place ici, car il a été fait aux fonds généraux du Comité International et non pour couvrir les frais de missions spéciales.

Le « Comité de rapatriement » à Bâle, qui sous la présidence de M. Charles Im Obersteg fit tant pour adoucir la misère des évacués, des rapatriés et des grands blessés, fut doté de 4,100 vêtements, 941 paires de pantoufles et 49,800 plaques de chocolat, d'une valeur de fr. 30,033.90. Au Bouveret, à la sortie de la Suisse, le « Bonheur familial », présidé par M. Benjamin Vallotton, parachevait le travail entrepris à Bâle en réunissant les internés, les évacués et leurs familles. A cette société, la Croix-Rouge Américaine donna 3,000 fr. en argent et fr. 12,307.75 en nature. M^{me} Rolle-Lyon qui soignait des enfants étrangers à Châtelaine, près Genève, reçut des denrées et des vêtements pour fr. 698,15.

Le « Comité bernois », section des Alsaciens-Lorrains, s'adressa à la Croix-Rouge Américaine et reçut d'elle un subside pour aider aux évacués. L'armistice et la cessation des trains arrêterent presque aussitôt cette activité, de sorte qu'après avoir reçu le solde, la Croix-Rouge Américaine se trouva n'avoir dépensé que fr. 1,916.60. En plus, 150 fr. furent donnés directement à un réfugié, portant ainsi l'aide aux Alsaciens-Lorrains à fr. 2,066.60.

Même avant l'arrivée de la Commission, des appels en faveur de l'hôpital des internés à Fribourg étaient parvenus à la Croix-Rouge Américaine à Berne. Pour développer le service chirurgical de cet hôpital, on avait projeté une annexe où les opérés convalescents pourraient être transférés, afin de laisser plus de place pour de nouveaux malades. La Croix-Rouge Américaine contribua à cette œuvre utile pour un total de 25,000 fr. En outre un appareil spécial fut commandé en Amérique.

La Croix-Rouge Américaine et la Suisse.

Mentionnons encore deux comités suisses spécialement actifs : la section genevoise de la Croix-Rouge Suisse qui, à la demande de M. Léopold Favre, reçut 400 vêtements d'une valeur de fr. 2,323.25 à envoyer en Arménie, et le « Comité de Secours aux Serbes »¹, 5,285 vêtements d'une valeur de fr. 14,856.15. Plusieurs petits dons furent remis à des particuliers ou à des sociétés suisses qui les répartirent parmi des étrangers ; la liste détaillée en serait trop longue. Les totaux des dons des ouvriers — abstraction faite des dons déjà mentionnés — seront indiqués ci-dessous.

En résumé, la Croix-Rouge Américaine a versé à des comités suisses en faveur d'étrangers fr. 888,912.70 en espèces et fr. 70,539.90 en nature. Il est à noter que les vêtements, s'ils eussent été achetés aux prix courants, auraient coûté au moins le double. Les ouvriers les confectionnaient à bon compte, et quant aux stocks de vêtements, souliers, etc., dans les trois entrepôts de la Croix-Rouge Américaine (Bümplitz, Lausanne et Kehrsatz) ils avaient été achetés en Amérique avant la hausse des prix, ou reçus en dons. On peut affirmer sans exagération que la Croix-Rouge Américaine a apporté un appoint d'un million de francs à la philanthropie suisse.

* * *

Voyons maintenant quels sont les secours donnés directement par la Croix-Rouge Américaine aux ressortissants de l'Entente et dans quelles mesures la Suisse a bénéficié de cette aide. A côté des sociétés russes, roumaines, etc., il y a lieu de faire place à deux organisations purement suisses qui ont distribué des fonds de la Croix-Rouge Américaine et ont bien voulu se charger, à la demande de la Commission pour la Suisse, de ce qui était une nouvelle œuvre. Il y a lieu de distinguer, en effet, entre des sociétés qui ont été aidées dans leur propre travail, et celles qui ont bien voulu entreprendre de

¹ Président, M. E. A. Naville.

La Croix-Rouge Américaine et la Suisse.

nouvelles activités à la demande de la Croix-Rouge Américaine. Ces deux sociétés sont : la Commission centrale Suisse pour la lutte contre la tuberculose ¹ et le Comité genevois en faveur des Russes résidant en Suisse ². La Croix-Rouge Américaine doit une reconnaissance toute spéciale à ces comités qui lui ont rendu des services inappréciables. Le premier est entré dans un nouveau champ d'activité en se chargeant de distribuer les subsides aux tuberculeux, bénéficiaires de la Commission pour la Suisse, et en liquidant cette œuvre ; le second, en étendant aux Russes résidant en Suisse son activité limitée originellement aux Russes habitant à Genève, vit augmenter ses inscriptions de 25 à 1,700.

Quatre nationalités parmi les plus éprouvées ont reçu leurs subsides par des comités, composés en partie ou en entier de leurs compatriotes : les Russes, les Roumains, les Arméniens et les Polonais. Les Russes étaient les plus nombreux. De juillet 1918 à octobre, 300,000 fr. furent distribués par cinq comités, ce qui, tout en offrant certains avantages, ne manquait pas d'inconvénients. Après s'être servi de plusieurs intermédiaires pour la distribution, il était impossible de confier la totalité des fonds à un seul de ces comités, puisque ces comités représentaient des groupes de tendances politiques et religieuses très divergentes. Le maintien de la neutralité de la Croix-Rouge Américaine vis-à-vis des questions purement russes eût été compromis en favorisant l'un aux dépens des autres. Mais la difficulté ne résidait pas tant dans l'attitude de tel ou de tel comité, que dans celle des membres des autres groupes. Tout en reconnaissant l'esprit de dévouement de ces comités et spécialement du Comité de l'Union, l'excellence du travail accompli par eux et la conscience qui fut mise à obtenir des reçus individuels et à dresser des rapports, le département des

¹ Président, le Dr A. Morin ; caissier, le Dr Carrière, directeur du Bureau d'hygiène publique à Berne,

² Président, M. Ferdinand Thormeyer, ancien délégué du Comité International de la Croix-Rouge ; secrétaire général, le lieutenant-col. Briquet.

La Croix-Rouge Américaine et la Suisse.

affaires civiles décida, en octobre, de confier la distribution des fonds en faveur des Russes à une seule organisation, celle-ci purement suisse, le Comité genevois, qui reçut 2,000 fr. ce même mois, et, de novembre jusqu'à fin mars, disposa mensuellement de 100,000 fr. En mars les subsides s'arrêtèrent. L'armistice était signé depuis quatre mois, l'hiver touchait à sa fin et les appels pressants adressés à la Croix-Rouge Américaine par l'Europe Orientale dévastée obligeait la liquidation de l'œuvre en Suisse, pays favorisé en comparaison de la Pologne, de la Roumanie et de la Serbie.

Les chiffres qui suivent ne seront, peut-être pas sans intérêt :

Comité central de l'Union des sociétés russes en Suisse. MM. Reichesberg et Gunstling, M ^{me} D ^r Olivier.....	Fr. 225,000.—
Société de bienfaisance russo-orthodoxe, Genève (l'archiprêtre Serge Orloff).....	» 22,500.—
Société de bienfaisance russo-orthodoxe, Lausanne (Baronne Marie de Budberg)....	» 22,500.—
Comité de secours des Arméniens de Russie, (M. Eltschian, M ^{me} Tourmayeff).....	» 22,500.—
Organisation de secours aux socialistes pa- triotés russes (M. Poliakoff).....	» 7,500.—
Comité genevois en faveur des Russes rési- dant en Suisse (M. F. Thormeyer, Lt- Colonel Briquet).....	» 502,000.—
Total des allocations de subsistance.....	Fr. 802,000.—

Pour arriver au total des sommes versées au profit des Russes il faut ajouter à ces 802,000 fr. :

Les frais de rapatriement versés au Comité genevois.....	Fr. 5,865.40
Les allocations de la division de tuberculose de la Commission.....	» 237,558.15
Dons directs à des Russes.....	» 2,520.—
Total.....	Fr. 1,047,943.55

La Croix-Rouge Américaine et la Suisse.

La somme de plus d'un million versée au cours de dix mois n'a rien d'excessif. Les assistés étaient très nombreux et une statistique serrée a établi que la moyenne des versements aux personnes inscrites se rapprochait de 85 fr. par mois. En comptant tous les membres des familles assistées, au lieu du nombre des inscriptions, on arrive à une moyenne mensuelle de 60 fr. seulement.

L'aide aux Roumains a été distribuée soit directement, soit par l'entremise d'un comité. L'Association suisse et roumaine de secours ¹ distribua pour subsistance et rapatriement fr. 82,819.80 ; la division de la tuberculose de la Commission, fr. 58,288.40, tandis qu'un don de 50 fr. fut remis directement par le Bureau de Berne à un Roumain nécessiteux. Le total de l'argent versé par la Croix-Rouge Américaine au profit des Roumains est de fr. 141,157.20.

Les Arméniens de Turquie et de Perse furent aidés principalement par l'entremise de la « Commission de secours aux Arméniens de Turquie et de Perse nécessiteux, résidant en Suisse », qui reçut fr. 56,246 de la Commission.

De fait, cette société aurait pu être classée parmi les œuvres suisses recevant l'aide au profit des étrangers, mais son premier président, le Dr Nesbit Chambers était un Américain, et à certains points de vue, il semble plus logique de la classer ici. Le successeur du Dr Chambers fut M. Jules Johannot, de Genève.

La division de la tuberculose déboursa fr. 4,384.50, ce qui donne un total de fr. 60,630.50 (les 22,500 fr. que reçurent les Arméniens de Russie ne sont pas compris ici).

Le Comité américain polonais à Berne ² distribua 65,500 fr. pour subsistance et 1,200 fr. pour rapatriement. Ce Comité reçut 159 inscriptions et fit 5 versements pour subsistance.

La division de la tuberculose, en versant fr. 13,307.50, éleva le total de l'aide de la Croix-Rouge Américaine en faveur des Polonais à fr. 78,807.50.

¹ Présidente, M^{me} Zulnie Aslan ; caissier, M. Koller.

² Présidente, M^{me} Schelling ; M. de Modjelewski.

La Croix-Rouge Américaine et la Suisse.

Les sommes versées à tous ces comités sont représentées par des reçus signés d'eux. La Croix-Rouge Américaine cependant ne s'est pas bornée à fournir l'argent. Elle a contrôlé l'emploi des fonds en établissant des taux pour les catégories d'assistés : enfants, malades, vieillards, etc., laissant toujours les cas exceptionnels à l'appréciation des comités. Elle a aussi fait imprimer au nom des comités des reçus individuels, à l'adresse des bénéficiaires. Le service des enquêtes a maintenu des visiteuses spéciales, pour les comités russes, roumains et polonais. Celles-ci ont pu fournir des renseignements de grand intérêt. En principe, chaque cas nouveau devait faire l'objet d'une enquête, mais au moment de la constitution de ce service, les assistés étaient déjà nombreux. La Commission jugea que, dans les secours d'urgence, il valait mieux risquer de venir en aide à quelques personnes indignes, que d'ajouter à la misère de nombreuses personnes méritantes, en leur faisant attendre le résultat de l'enquête. Le service entreprit en tout 2,631 enquêtes, sur lesquelles des rapports écrits se trouvent dans les archives. Il est du reste intéressant de noter que, sur les 1,628 cas visités à la suite d'un premier versement, 44 seulement, c'est-à-dire 2,7% durent être rayés des listes d'après les rapports des enquêteuses, ce qui prouve la conscience avec laquelle travaillaient les comités. En plus de l'assistance donnée par les comités, des individus de plusieurs nationalités ont reçu des dons en argent ou en vêtements.

La plupart des assistés étaient des tuberculeux, comme on le verra ci-après. La distribution des produits des ouvriers était l'objet de mesures spéciales et s'effectuait selon certaines règles.

Restent les Américains. Le nombre des civils américains, rentrant des Empires centraux au cours de 18 mois, n'atteignit pas la centaine. Leur situation cependant était très difficile, et il fut pourvu à leur entretien pendant le séjour en Suisse que nécessitait l'obtention des visas.

Dans certains cas le rapatriement était impossible pour des raisons de santé, et la Commission prit ces malades à sa charge ;

La Croix-Rouge Américaine et la Suisse.

à plusieurs reprises, la Croix-Rouge Américaine les rapatria à ses frais. Jusqu'au 1^{er} juillet 1919, le total des dépenses pour civils américains s'éleva à fr. 55,380.78, dont fr. 8,095.70 furent remboursés.

Les prisonniers de guerre américains, rapatriés par la Suisse étaient au nombre de 2,600, répartis en cinq trains. Ils furent ravitaillés lors de leur passage, et pourvus de linge, uniformes, chaussures, etc., d'un total d'environ fr. 62,000. La Croix-Rouge Américaine collabora avec le « Comité de rapatriement » de Bâle, si admirablement organisé, et fournit elle-même, à Berne et à Genève, du café et des sandwiches. Chaque Américain reçut en outre un paquet de provisions et des cigarettes pour le voyage.

Les soins aux prisonniers rentrant d'Allemagne conduit tout naturellement à parler des cantines. La Croix-Rouge Américaine en maintint une à Buchs, du 16 mai 1918 jusqu'au 15 janvier 1919. Les Italiens tuberculeux ou grands blessés, rapatriés des camps autrichiens, en furent les principaux bénéficiaires. C'est immédiatement après la signature de l'armistice que cette cantine déploya sa plus grande activité. La collaboration à Buchs avec M. et M^{me} Wyss, délégués de la Croix-Rouge Suisse, fut très cordiale. La valeur des denrées et des vêtements distribués à Buchs n'est pas encore définitivement établie, mais on peut noter la distribution de 2,350 livres de biscuits, 400 livres de sucre, 384 boîtes de lait condensé, 79,000 paquets de cigarettes, 600 plaques de chocolat, 735 chemises, 494 caleçons, 868 paires de chaussettes, etc.

Les ouvriers de la Croix-Rouge Américaine en Suisse étaient au nombre de cinq. Ils furent organisés avec l'aide de groupes d'Américaines à Genève et à St-Gall, (membres du « Geneva Chapter, American Red Cross ») de Serbes à Rougemont, d'Américaines et d'Anglaises à Lausanne et de la société « Les Lauriers » à Genève. Les ouvriers, durant les huit mois qu'ils fonctionnèrent, confectionnèrent 46,161 vêtements, valant fr. 193,126.35.

Les dons faits en Suisse, après déduction de ceux mention-

La Croix-Rouge Américaine et la Suisse.

nés précédemment (aux hôpitaux suisses, aux Comités belges et à divers), s'élèvent à fr. 16,439.06. Parmi les bénéficiaires, les nationalités suivantes sont représentées : Américains, Arméniens, Belges, Français, Italiens, Polonais, Roumains, Russes, Serbes, Suisses, Tchéco-Slovaques. Le solde, 29,722 vêtements, valant fr. 126,011.49, fut exporté en Pologne, Serbie, Lithuanie, et Albanie. Inutile de dire que tous les vêtements exportés étaient confectionnés de tissus spécialement importés à cette fin. Des stocks de la Croix-Rouge Américaine importés des Etats-Unis, 1,239 objets furent expédiés en Lithuanie (valeur fr. 12,159.36) et 2,523 (valeur fr. 12,159.36) répartis en Suisse entre Américains, Anglais, Brésiliens, Grecs, Italiens, Monténégrins, Polonais, Roumains, Serbes, Suisses, Tchèques et Yougo-Slaves.

Parmi les collaborateurs de la Commission pour la Suisse il faut mentionner le « Geneva Chapter, American Red Cross » déjà nommé. Les Américains de Genève s'étaient groupés longtemps avant l'entrée en guerre des Etats-Unis. Ils s'occupèrent activement de secours aux infortunés, et reçurent le 19 mars 1918 la charte par laquelle ils devenaient une section de la Croix-Rouge Américaine. L'ouvroir dirigé par M^{me} Ernest Allen, du « Geneva Chapter, American Red Cross », a déjà été mentionné. M. Abegg, le secrétaire, fit des enquêtes et distribua en secours aux civils fr. 14,195.10, provenant de la Commission.

Pour compléter ce résumé des activités de la Croix-Rouge Américaine en faveur des étrangers, un mot encore sur la lutte contre la tuberculose. L'action initiale fut entreprise en faveur d'officiers serbes. Des étudiants serbes souffrant des suites de la grippe furent admis à en profiter, et peu à peu la Commission adopta le principe de venir en aide à tous les ressortissants de l'Entente, atteints de tuberculose et se trouvant sans ressources en Suisse.

Du 1^{er} mai 1918 au 1^{er} mai 1919, 706 personnes furent soignées aux frais de la Croix-Rouge Américaine. Sauf de rares exceptions elles furent toutes placées dans des sanatoriums.

La Croix-Rouge Américaine et la Suisse.

La liste par nationalités est intéressante. Elle comprend 3 Alsaciens, 6 Américains, 3 Anglais, 3 Arméniens, 4 Belges, 2 Croates, 1 Dalmate, 30 Français, 30 Grecs, 20 Italiens, 1 Luxembourgeois, 5 Monténégrins, 14 Polonais, 50 Roumains, 174 Russes, 320 Serbes, 1 Espagnol, 6 Suisses, 9 Tchèques, 1 Turc, 10 Yougo-Slaves, et une personne de nationalité indéterminée. Le Luxembourgeois, l'Espagnol, les 6 Suisses et le Turc, quoique ne faisant pas partie de l'Entente furent admis pour des raisons spéciales. Les subsides donnés à ces malheureux accusèrent un total de fr. 779,354.78.

Quand vint la liquidation, la question des secours aux tuberculeux dut être résolue. Les malades ne pouvaient pas être abandonnés subitement, mais d'autre part la Croix-Rouge Américaine ne pouvait continuer son œuvre de guerre indéfiniment en temps de paix. Heureusement la Commission centrale suisse pour la tuberculose consentit libéralement à venir en aide à la Commission pour la Suisse, et, entrant dans un champ nouveau pour elle, à se charger de la distribution des subsides, de la surveillance médicale et de la liquidation de l'œuvre. La somme de fr. 350,000 fr., remise à la Commission centrale porte le total des dons de la Croix-Rouge Américaine en faveur de tuberculeux à fr. 1,129,354.78.

* * *

Si l'on récapitule les données précédentes, on aboutit à ces conclusions :

La Croix-Rouge Américaine a distribué à des Suisses en Suisse fr. 1,109,845.90. Elle a apporté un appoint de fr. 959,452.67, à la philanthropie suisse, et en outre a dépensé en Suisse la somme de fr. 2,355,687.28 pour des étrangers sur le territoire de la Confédération.

Les deux premiers totaux n'ont pas besoin de commentaires. Chacun reconnaît l'utilité de l'aide directe en faveur des Suisses dans la tâche qu'ils avaient entreprise.

L'utilité du troisième poste apparaît moins évidente, mais

La Croix-Rouge Américaine et la Suisse.

à la réflexion on reconnaîtra que pour avoir été indirect ce concours n'en a pas été moins réel.

Aucun pays civilisé ne peut chasser purement et simplement à l'heure de la misère les hôtes accueillis aux jours de prospérité, encore moins renvoyer des tuberculeux, souvent dans la dernière phase de leur maladie.

Aussi le Gouvernement suisse avait-il pris des mesures pour aider ces malheureux sans ressources, ne pouvant se recommander d'aucun représentant diplomatique, malades et souvent rendus incapables par leur éducation même de pourvoir à leurs besoins. Déjà la Confédération avait alloué un subside pour les tuberculeux, subside modeste il est vrai, qui cependant, étant donné le nombre des bénéficiaires, menaçait d'imposer une lourde charge aux finances de l'Etat. Le canton de Vaud y ajouta une certaine somme, et si la situation s'était aggravée, il est probable que d'autres cantons auraient suivi ce bel exemple. Dans un autre domaine, les gouvernements cantonaux de Genève et de Vaud étaient intervenus en faveur de locataires étrangers dans l'impossibilité de payer leurs loyers.

Mais ces mesures n'étaient que provisoires, et sans l'intervention de la Croix-Rouge Américaine, qui certes n'avait rien de politique ni d'intéressé, le poids entier des secours aux étrangers serait retombé avec une lourdeur écrasante sur le peuple et le gouvernement suisses. Par l'entremise de la Croix-Rouge Américaine, le peuple américain a pu tendre une main secourable au peuple suisse. Par ce geste, il a montré qu'il appréciait la situation difficile de la Confédération, et l'esprit de générosité et d'abnégation dont elle avait fait preuve à l'égard des victimes de la guerre.